

## **CHANGEMENT DE BANQUE**

***L'OCCE 67 n'a que deux partenaires financiers, le **Crédit Mutuel** et la **Caisse d'Épargne**, un changement n'est possible qu'auprès d'une agence d'une de ces deux banques.***

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, mandataire de la coopérative scolaire

n° \_\_\_\_\_ de l'école \_\_\_\_\_

demande la clôture du compte bancaire n° \_\_\_\_\_

de l'agence  
bancaire \_\_\_\_\_.

### **Avant de demander la clôture :**

- J'ai vérifié qu'il n'y a plus de mouvements à venir (chèques non débités....).
- Je transmets le(s) chéquier(s) de la coopérative à l'OCCE.

### **Nouveau compte bancaire (Obligatoirement Crédit Mutuel ou Caisse d'Épargne)**

- L'intitulé du compte doit être le suivant : **OCCE 67 – C.S. N° .....**  
**Nom de l'École**  
**Adresse de l'École**
- Je joins un R.I.B.

L'OCCE 67 se charge de la clôture du compte et du transfert du solde restant sur le nouveau compte.

Le

Signature :